



Date de la demande : _____

L'ETUDIANT(E)

Nom _____ Prénom _____

Email _____ Téléphone _____

Classe _____ Année universitaire _____

L'ENTREPRISE

Nom _____

Siret _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____ Pays _____

Téléphone (fixe de préférence) _____ Fax _____

Site internet _____

Nom du responsable ou de son représentant administratif _____

Fonction _____

Lieu du stage (si différent du siège social) _____

Contenu du stage et activités confiées _____

PÉRIODE ET GRATIFICATION DU STAGE

Du _____ au _____

Nombre de semaine(s) ou de jours _____

Horaires _____ Nombre d'heures par jour : _____

Samedi : oui non Dimanche : oui non Jours fériés : oui non

Montant de la gratification : _____

LE TUTEUR

Nom _____ Prénom _____

Fonction _____ Téléphone portable _____

Email _____

RAPPEL : Rendue **OBLIGATOIRE** par le décret publié au Journal Officiel le 31 août 2006, la convention de stage est l'équivalent du contrat de travail pour les stagiaires. Elle a pour but de préciser les engagements et responsabilités du **stagiaire**, de l'**établissement scolaire**, et de l'**entreprise d'accueil**. Pour être valable, la convention de stage doit être signée par les trois parties citées précédemment.



ATTENTION

- **Envoyez impérativement votre demande de convention avant le début de votre stage à Corine Maitrot : corine.maitrot@eicar.fr, 01 49 98 11 19, Bâtiment administratif, n°131.**
La rétroactivité n'étant pas autorisée, la Convention de stage ne couvrira aucune période antérieure à la date de dépôt de la demande.
 - **Pour qu'une convention de stage puisse vous être remise, votre dossier d'inscription à l'école doit être complet et à jour :**
 - Affiliation à la sécurité sociale
 - Attestation d'assurance responsabilité civile individuelle précisant les dates de début et de fin de validité, lesquelles doivent couvrir la période de stage : vous pourrez l'obtenir auprès de l'assureur de votre résidence, de votre banque ou encore de la mutuelle étudiants à laquelle vous êtes affilié(e).
 - L'entreprise exigera ce document lors de votre arrivée en stage.
 - Les stages à l'étranger font l'objet d'une procédure particulière. (Voir Amel HOUBIB)
 - **Afin que le stage soit validé, il est impératif de remettre à l'école :**
 - une attestation de fin de stage fournie par l'entreprise d'accueil
 - l'évaluation de l'entreprise
 - un rapport de stage
- les conventions de stages seront établies sous un délai de 3 jours et pourront être retirées auprès de Corine Maitrot.

CADRE RÉSERVÉ AU BUREAU DES STAGES

PIÈCES DU DOSSIER :

Sécurité sociale étudiante

Assurance responsabilité civile

Scolarité

Autorisation parentale
(stage en période de cours)

Autorisation Resp. Département
(stage en période de cours)

DOSSIER COMPLET le : _____

Convention faxée le _____ Originaux envoyés le _____

Convention remise à l'étudiant(e) le : _____

Signature de l'étudiant(e) :